



Décision du Maire n°MPC_MAPA_25_001

Objet du marché : Réalisation d'une aire de Fitness et d'une aire de Street Workout – Lot n°1 « Aire de fitness 6 modules ».

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,
Vu le projet de marché public concernant : Réalisation d'une aire de Fitness et d'une aire de Street Workout – Lot n°1 « Aire de fitness 6 modules ».

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Réalisation d'une aire de Fitness et d'une aire de Street Workout - Lot n°1 « Aire de fitness 6 modules ».

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

SPORT ET DEVELOPPEMENT URBAIN - 56520 GUIDEL

pour un montant de :

17 705,44 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le 2 janvier 2025

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

